AR Prefecture
082-218201317-20261012-2026_77-DE
Reçu le 13/10/2026
Publié le 13/10/2026

N° 2026 – 77

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département
Tarn-et-Garonne

DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT - DE - QUERCY

Séance du 12 octobre 2026

Date de convocation
7 octobre 2026

Date d'affichage
7 octobre 2026

Nombre de Conseillers	
En exercice :	19
Présents :	18
Procurations :	01
Votants :	19

L'an deux mille vingt-six et le douze octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles MACCARINI, Maire.

Présents : MM. Gilles MACCARINI, Eric LONGUEVILLE, Mme Laure, BERROCAL, M. Stéphane FAU, Mme Sylvie ROUCHY, M. Denis TAISANT, MM. Jean-François CADERAS, Serge LAYMOND, Joël MOURIAU, Mme Lydia DEFOSSE, M. Patrick FOURNIOLS, Mmes Laurence QUERCY, Céline COSME, Amélie GRANDMONTAGNE, Anaïs COUJEAN, Clémence ARHUIS, Christine DOUMENG, M. Erick LEBRUN.

Absent excusé : M. Gérard MOUNIE.

M. Gérard MOUNIE a donné procuration à M. Erick LEBRUN.

Mme Laure BERROCAL a été élue secrétaire de séance.

Objet : Amortissement de subventions d'équipement au SDE 82.

Monsieur le Maire expose que la Commune doit amortir la subvention d'équipement versée au Syndicat Départemental d'Energie 82 pour les travaux d'éclairage public réalisés sur l'Avenue de Cahors et qu'il appartient au Conseil municipal d'en fixer la durée d'amortissement.

Le montant de cette subvention a été porté au compte 204182 pour un montant total de 35 597.54 € et pourrait être amorti sur une durée de 5 ans, soit 7 119.51 € par an.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ouï l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

ACCEPTE la proposition d'amortissement d'une durée de 5 ans, soit 7 119.51 € par an.

DIT que cet amortissement sera budgétisé sur le Budget Primitif 2027 au compte 2804182 en recette et au compte 681 en dépense.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Fait et publié à Montpezat-de-Quercy, le 13 octobre 2026.
Le Maire, La Secrétaire de séance,

Gilles MACCARINI. Laure BERROCAL.

Mise en ligne le : 15/10/2026 14:54 (Europe/Paris)
Collectivité : Montpezat-de-Quercy
https://www.intramuros.org/montpezat-de-quercy/documents_administratifs/82848